



Feuille Municipale

Conseil du 6 Juillet 2018



N° 17

Excusés : Hélène Bua, Frédéric Dole, Stéphane Garreau, Christophe Michel, Philippe De La Rochefoucault (procuration respectivement à Jean-Pierre Gurtner, Marie Odile Cuenot, Thierry Vuittenez, Jean-Michel Girod, Guy Magnin-Feysot).

Pas d'auditeur.

Pas de remarques sur le dernier compte rendu qui est validé.

1. Mise en conformité des adresses

L'adresse est :

=> Une donnée d'information essentielle qui permet à chaque citoyen, personne morale ou tout lieu géographique d'être accessible ; de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large.

=> Un moyen d'identifier avec précision la localisation des habitations, bâtiments,...

=> Pour les citoyens, c'est l'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence, de secours et services à domicile. C'est aussi un raccordement simplifié (électricité, internet, fibre optique,...) et des livraisons plus rapides (commandes en ligne ...).

=> Pour les entreprises, c'est une localisation fiable, un accès simple et rapide pour leurs clients et l'assurance de la réception de marchandises.

Suite à la présentation de l'audit effectué par la poste devant le conseil municipal, une commission s'est réunie et propose au conseil les modifications nécessaires pour apporter aux habitations, bâtisses posant problème, une localisation précise.

La municipalité prévient par courrier les habitants concernés (une cinquantaine de foyers).

21 voix pour et 1 abstention

2. Subventions aux associations

Le budget global reste stable.

Les critères d'attribution restent les effectifs, le budget, l'autofinancement et la participation à la vie de Levier :

Football : 4 800€, Tennis : 370€, Handball : 1 600€, Escrime : 1 300€, Judo : 960€, Badminton : 400€, Gym : 400€

ALPE : 250€, Randonneurs : 400€, Pétanque : 1 100€, Familles Rurales : 450€, Amis du Musée : 350€, Association Laïque : 100€, Soluna : 300€

Amis de la bibliothèque : 350€, Chorale : 80€, Donneurs de sang : 150€, Club du 3ème âge : 350€, Anciens Combattants : 120€

Les subventions aux associations extérieures pour 2018.

Semons l'Espoir : 100€, AFM Téléthon : 85€, Retina France : 85€, Restos du Cœur : 100€, Croix Rouge : 100€, Comice Agricole : 70€, ADMR : 1 500€

Accord à l'unanimité

3. Désignation délégués communautaires

Suite à des démissions, la commune d'Arc sous Montenot doit organiser le 23 septembre prochain des élections partielles (4 conseillers) ; et la composition de notre communauté de communes (définie sur la base d'un accord local) doit être modifiée, soit avec un nouvel accord local, soit avec la règle de droit commun.

	Population municipale	Droit commun - Nombre sièges	Accord local / Nombre sièges
Arc ss Montenot	207	1	1
Bians les Usiers	654	2	3
Chapelle d'Huin	511	2	2
Evillers	346	1	2
Gevresin	118	1	1
Goux les Usiers	722	3	3
Levier	2 161	9	8
Septfontaine	359	1	2
Sombacour	624	2	3
Villeneuve d'Amont	254	1	1
Villers ss Chalamont	280	1	2
	6 236	24	28

Le conseil communautaire du 2 juillet a décidé de retenir l'accord local ci-dessus (Pour : 20 voix, Contre : 3 voix).

Une délibération doit être prise par le conseil municipal pour accepter l'accord proposé par la CCA 800.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'accord proposé par la CCA 800.

4. Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe instaurée au 1er mars 2012, pour remplacer la PVR (participation pour voiries et réseaux) et la PRE (participation pour raccordement à l'égout).

C'est une taxe d'aménagement qui s'applique pour chaque construction neuve.

Elle était de 1% en 2014, de 1,5% en 2016 et de 2% en 2017.

(Comparaisons : 3 % pour Arc s/s Montenot, Chapelle d'Huin, Sombacour / 4 % pour Bians les Usiers, Goux les Usiers, Gilley, Mouthe / 5 % pour Frasne).

Le Maire propose 3% pour 2019

Taux adopté par 21 voix pour et 1 voix contre.

5. Acte notarié de constitution de servitude

ENEDIS a implanté des lignes électriques sur les parcelles situées à Labergement du Navois, cadastrées section ZD numéro 99 et 101).

Conformément à la convention sous seing privé du 23 mai 2017, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur ces parcelles.

21 voix pour et 1 abstention

6. Fermeture de poste

Mme Marie-Ange Maréchal est en retraite depuis le 1^{er} juillet 2018.

La charge de travail pouvant être absorbée par le personnel actuellement présent au secrétariat, il n'y aura pas de remplacement.

=> Suppression du poste d'Adjoint Administratif (7,08 heures hebdomadaires).

=> Modification du tableau des emplois communaux (l'effectif communal passant de 16 à 15 agents).

=> Délibération autorisant Monsieur le Maire à saisir le Comité Technique Paritaire pour proposer la suppression du poste d'Adjoint Administratif au 7,08/35ème et à signer tout document y afférant.

Le conseil municipal autorise le Maire à saisir la CTP et à signer tout document y afférent.

Accord à l'unanimité

7. Questions diverses

- Labergement du Navois sera ouvert commercialement à des offres sur le réseau fibre optique Doubs THD à partir du 20/07/18 (Une cinquantaine d'habitations éligibles).
Une réunion publique sera organisée en septembre et ce sera aussi l'occasion de relancer la commercialisation sur la commune de Levier.

- Commémoration : Le Maire et le conseil municipal remercient à la fois les organisateurs de la manifestation des 30 juin et 1^{er} juillet, mais également les présidents et membres des 20 associations participantes, les Agents de l'ONF, les écoles, professeurs et parents d'élèves, l'harmonie Soluna, les bénévoles conducteurs d'attelages et des véhicules d'époque exceptionnels. Le Maire a souligné également l'engagement à la fois financier et matériel des entreprises de Levier. Leurs contributions ont été essentielles pour les équipements nécessaires à ce week-end.

Levier a vécu deux journées historiques : Par le nombre et l'importance des officiels présents, mais aussi par le devoir de mémoire rappelant la présence des 399 Américains à Levier, engagés dans l'histoire de la Première Guerre Mondiale.

La Sous-Préfète, le Sénateur, les Conseillers régional et départemental ainsi qu'un diplomate de l'Ambassade des Etats Unis à Paris, ont présidé la cérémonie et salué la présence de la trentaine de porte-drapeaux et représentants d'associations d'anciens combattants, gradés et militaires de l'armée de terre et de l'air, représentants de la gendarmerie, pompiers de Levier ainsi que la vingtaine de maires et d'élus.

Cette manifestation remarquable a fédéré les associations de Levier, les professeurs des écoles et parents d'élèves, dans un défilé costumé, le tout dans une ambiance paisible, bienveillante et agréable du cadre naturel d'exception qu'est Le Rondé.

- La commission Vie Scolaire propose de mettre en place un service de pédibus (accompagnement des enfants à pied dans leurs trajets pour l'école par des parents). A suivre...
- Un conseiller regrette le manque d'informations sur les actions de la CCA 800. Réponse : Des efforts sont certes à faire dans le domaine de la communication, mais en attendant, les comptes rendus de chaque conseil communautaire sont affichés dans le hall de la mairie.
- Vente de bois : Le lot de la parcelle 20 est resté invendu et sera représenté à la vente cet automne.
- La municipalité a été alertée pour des actes malveillants survenus au cimetière. Des vols d'ornements funéraires et de fleurs ont été constatés. Nous demandons aux personnes qui vont au cimetière d'être vigilantes et de nous faire part de toute dégradation constatée.

Commémoration :

Tout l'été, sur site, sont proposées des visites commentées de l'exposition sur le camp américain du Rondé, à 14 h 30 aux dates suivantes :

Les 15, 18, 20, 21, 25, 27 juillet et les 1^{er}, 3, 5, 8, 10, 11, 12, 22 et 29 août.

Confirmation au fur et à mesure sur le panneau lumineux.

Une mise en ligne de photos sera proposée prochainement.

Plein air : place de la Mairie

Vendredi 20 juillet à 18h30 : Marché nocturne

Parc de l'église

Mercredis 18 et 25 juillet à 17h00 : Lecture au parc

Salle des fêtes

Mardi 14 août : Fondue de l'amicale des sapeurs pompiers

Salle socio-culturelle

Mercredi 25 juillet de 16h00 à 19h00 : Don du sang

Eglise de Levier

Dimanche 29 juillet à 17h00 : ORGUE ET VIOLE DE GAMB

Musiques des 17ème et 18ème siècles. Christian PERRETTE, Paul MARTIN et Pierre FRANDON. Entrée libre

Dimanche 19 août à 17h00 : FLÛTE TRAVERSIERE, ORGUE et PIANO. Musique classique et romantique.

Gladys LUTHI REYMOND et Marie-Claude BLENY.

Entrée libre

la bibliothèque de Levier présente :

LES BEAUX MERCREDIS DU SQUARE

CHAPEAUX, CRÈME SOLAIRE ET LUNETTES SONT DE RIGUEUR !

MERCREDI 11, 18 ET 25 JUILLET
DE 17H À 17H30
LECTURE AU SQUARE ROCHERET
VENEZ NOMBREUX !

annulation en cas de pluie

► **Diabétiques, ce dépistage gratuit peut vous sauver la vue**

DÉPISTAGE GRATUIT DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

► Demandez conseil à votre professionnel de santé

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018
MAISON DE SANTÉ DE LEVIER
9 PLACE DE VERDUN - 25270 LEVIER

Association Régionale du dépistage Itinérant Rétinopathie Diabétique en Franche-Comté

Contactez Virginie ORDINAIRE 03 81 49 59 10

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN

les francas L'Éducation en mouvement!

LEVIER www.levier.fr

Sorties Piscine

Les Mardis
10, 17, 24 Juillet et 28 Août

Les Jeudis
12, 19, 26 Juillet et 30 Août

(Champagnole, Malbuisson, Chalain...)

Les Tarifs:
- Ados: 4€ (Bus + entrée)
- Famille: 2€/personne pour le bus.
(l'entrée est à la charge des familles et s'effectue sur place)

Renseignements/ Inscriptions
Auprès de Nadège Roy :
- Email: francas.levier@orange.fr
- Tél: 06 70 09 59 46 ou 03 81 38 32 87

Association Française des Cafés de France

Agenda des Sorties

Dates	Destinations	Départ	Retour	Tarifs
Mardi 10/07	Piscine de Champagnole	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Jeudi 12/07	Piscine de Malbuisson	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Mardi 17/07	Piscine de Champagnole	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Jeudi 19/07	Piscine de Malbuisson	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Mardi 24/07	Piscine de Champagnole	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Jeudi 26/07	Lac de Chalain	9h00 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Mardi 28/08	Piscine de Champagnole	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne
Jeudi 30/08	Piscine de Malbuisson	13h30 place de l'église à Levier	17h30 place de l'église à Levier	ADOS : 4 € Famille : 2 €/ personne

Les adolescents seront pris en charge par un animateur et sous sa responsabilité. Le tarif inclut la totalité de la prise en charge.
Le tarif pour les familles inclut uniquement le bus. Les entrées sont à la charge directe des familles. Aucun remboursement en cas d'annulation des familles.
Merci d'être présent 10 minutes avant l'horaire de départ.

Vendredi
20 juillet
2018
Levier

de 18h30 à 23h

Marché Nocturne

Balade en calèche !
Buvette et petite restauration !

PLACE DE VERDUN
MUSEE RELAIS DU CHEVAL COMTOIS
ET DE LA FORÊT

Siel Bleu

Pôle de santé pluridisciplinaire de Levier

Réunion d'information

Présentation ateliers physiques adaptés pour séniors (+ 60 ans)

- Gym mémoire
- Atelier équilibre
- Mémoire Tablette Tactile
- Gym prévention santé ...

Jeudi 06 septembre 2018

Entrée libre

Horaires :
15h00 – 16h00

Lien :
Pôle de santé Levier : place de Verdun 25270 Levier
(Salle réunion de l'espace santé Carouge – 2ème étage)

Renseignements :
Mairie
ou
Julien STASZEWSKI au 06 25 35 49 42

L'école de musique et de danse intercommunale MUSICART'S

Musicart's est une association intercommunale des territoires Frasne Drugeon et Altitude 800. Elle est gérée par un Conseil d'administration de bénévoles, qui a été entièrement renouvelé en octobre 2016 sous la Présidence de Nathalie Goguely. Elle est dirigée par Mme Karine Pidancet, qui est également professeur de musique.

Avec deux pôles principaux d'enseignements (Frasne et Levier) ainsi qu'un pôle danse moderne jazz à Bannans, l'école propose une grande variété d'enseignements artistiques : www.musicarts.fr

L'objectif pédagogique de Musicart's est de favoriser les pratiques amateurs ainsi que l'animation du territoire. Les élèves sont incités à former de petits ensembles ou orchestres et à donner des représentations dans les différents villages.

Les activités proposées sont :

Découvrir la musique :

- Baby music de 0 à 3 ans en partenariat avec la médiathèque de Frasne
- Jardin musical '4-5 ans
- Eveil musical et découverte instrumentale : 5-6 ans

Pratiquer un instrument :

- Pratique d'un instrument et formation musicale dès 7 ans et adultes

Instruments proposés : percussions, batterie, piano, clavier, guitare électrique, guitare classique, violon, alto, violoncelle, contrebasse, clarinette, saxophone, trompette, trombone, flûte traversière

Chanter :

- Cours de chant individuels enfants et adultes
- Pratiques vocales collectives : chorale enfants les Musickids et chorale adultes les Musichoeurs

Danser :

- Danse modern jazz dès 6 ans

Jouer ensemble : Orchestres rock band, Musicart's Pockety, orchestre à cordes

Nos coordonnées : Musicart's 2 rue de la Gare à Frasne

Mail : direction.musicarts@orange.fr Tel : 03.81.38.49.75

Les inscriptions auront lieu :

Mercredi 5 septembre de 17h à 20h à Frasne

Vendredi 7 septembre de 17h à 20h à Levier

Samedi 8 septembre de 10h à 12h à Frasne

et de 14h à 16h à Levier

TOUS LES COURS SONT DISPENSÉS PAR DES PROFESSEURS DIPLÔMÉS

